



30 septembre 2019

(19-6279)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

| |
|--|
| 1. Membre notifiant: <u>CHINE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2): |
| 2. Organisme responsable: <i>State Administration for Market Regulation (Standardization Administration of the P.R.C.)</i> (Administration nationale de la réglementation du marché (Office de normalisation de la République populaire de Chine)) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné: |
| 3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres: |
| 4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Toilettes à la turque; Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en céramique (SH 6910). Installations sanitaires (ICS 91.140.70) |
| 5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>National Standard of the P.R.C., Minimum Allowable Values of Water Efficiency and Water Efficiency Grades for Squatting Pans</i> (Norme nationale de la République populaire de Chine. Valeurs minimales admissibles d'efficacité hydrique et degrés d'efficacité hydrique pour les toilettes à la turque), 12 pages, en chinois |
| 6. Teneur: La norme notifiée établit les limites d'efficacité hydrique, les valeurs permettant d'évaluer les économies d'eau, les degrés d'efficacité hydrique, les prescriptions en matière d'évacuation et les méthodes d'essai applicables aux toilettes à la turque. Elle s'applique à l'évaluation de l'efficacité hydrique des toilettes à la turque raccordées à des conduites d'eau froide dans les bâtiments dans lesquels la pression statique de l'eau fournie est inférieure à 0,6 MPa. |
| 7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Protection de l'environnement |
| 8. Documents pertinents: - |
| 9. Date projetée pour l'adoption: à déterminer Date projetée pour l'entrée en vigueur: 6 mois après adoption |
| 10. Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à compter de la date de notification |

11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:

Centre national de notification et d'information OTC pour l'OMC de la République populaire de Chine

Téléphone: +86 10 57954630/57954627

Courrier électronique: tbt@customs.gov.cn

https://members.wto.org/crnattachments/2019/TBT/CHN/19_5314_00_x.pdf